**Objet : Prolongation de la date limite pour la réception des candidatures pour cinq titulaires de mandats devant être nommés lors de la 55e session du Conseil des droits de l’homme**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l’Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et autres organes des droits de l’homme et a l’honneur de les informer que suite à sa note verbale du 18 octobre 2023, la date limite pour la réception des candidatures pour les cinq titulaires de mandats ci-dessous, à pourvoir lors de la 55e session du Conseil des droits de l’homme (26 février au 5 avril 2024) a été prolongée jusqu’au 11 décembre 2023 à midi (heure de Genève) :

**1. Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, expert représentant les États d’Afrique** (Résolution [54/9](http://undocs.org/fr/A/HRC/RES/54/9) du Conseil des droits de l’homme)

**2. Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, expert représentant les États d’Asie et du Pacifique** (Résolution [54/9](http://undocs.org/fr/A/HRC/RES/54/9) du Conseil des droits de l’homme)

**3. Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, expert représentant les États d’Europe orientale** (Résolution [54/9](http://undocs.org/fr/A/HRC/RES/54/9) du Conseil des droits de l’homme)

**4. Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, expert représentant les États d’Amérique latine et des Caraïbes** (Résolution [54/9](http://undocs.org/fr/A/HRC/RES/54/9) du Conseil des droits de l’homme)

**5. Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales, expert représentant les États d’Europe occidentale et autres États** (Résolution [54/9](http://undocs.org/fr/A/HRC/RES/54/9) du Conseil des droits de l’homme)

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, devront être soumises et reçues au plus tard **le 11 décembre 2023 à midi (heure de Genève)** via la procédure de candidature en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire en format Word à télécharger. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des titulaires de mandats sont disponibles au lien électronique suivant : <https://www.ohchr.org/en/hr-bodies/hrc/sp/nominations>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à ohchr-hrcspecialprocedures@un.org

Le Secrétariat du Conseil des droits de l’homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l’homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l’homme l’assurance de sa plus haute considération.

1 décembre 2023